



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la mobilité SMO
Amt für Mobilität MobA

Service des ponts et chaussées SPC
Tiefbauamt TBA

Séminaire 2021 du Service de la Mobilité et du Service des ponts et chaussées

Mobilité douce – Team Vélo

HEIA Fribourg, 7 octobre 2021

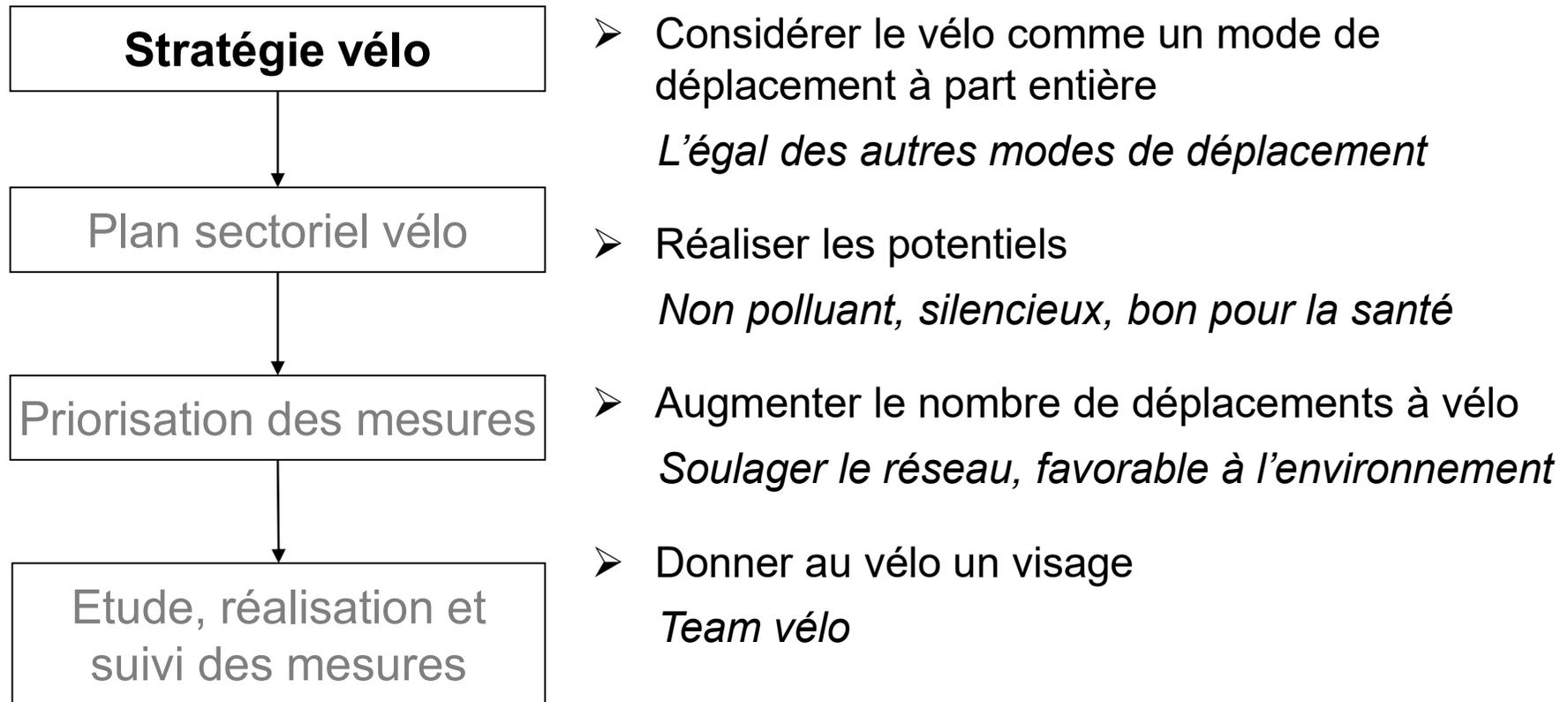
Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions **DAEC**
Raumplanungs-, Umwelt- und Baudirektion **RUBD**

Sommaire

1. Plan Sectoriel Vélo (PSV)
2. Team Vélo
3. Mise en œuvre des mesures du PSV

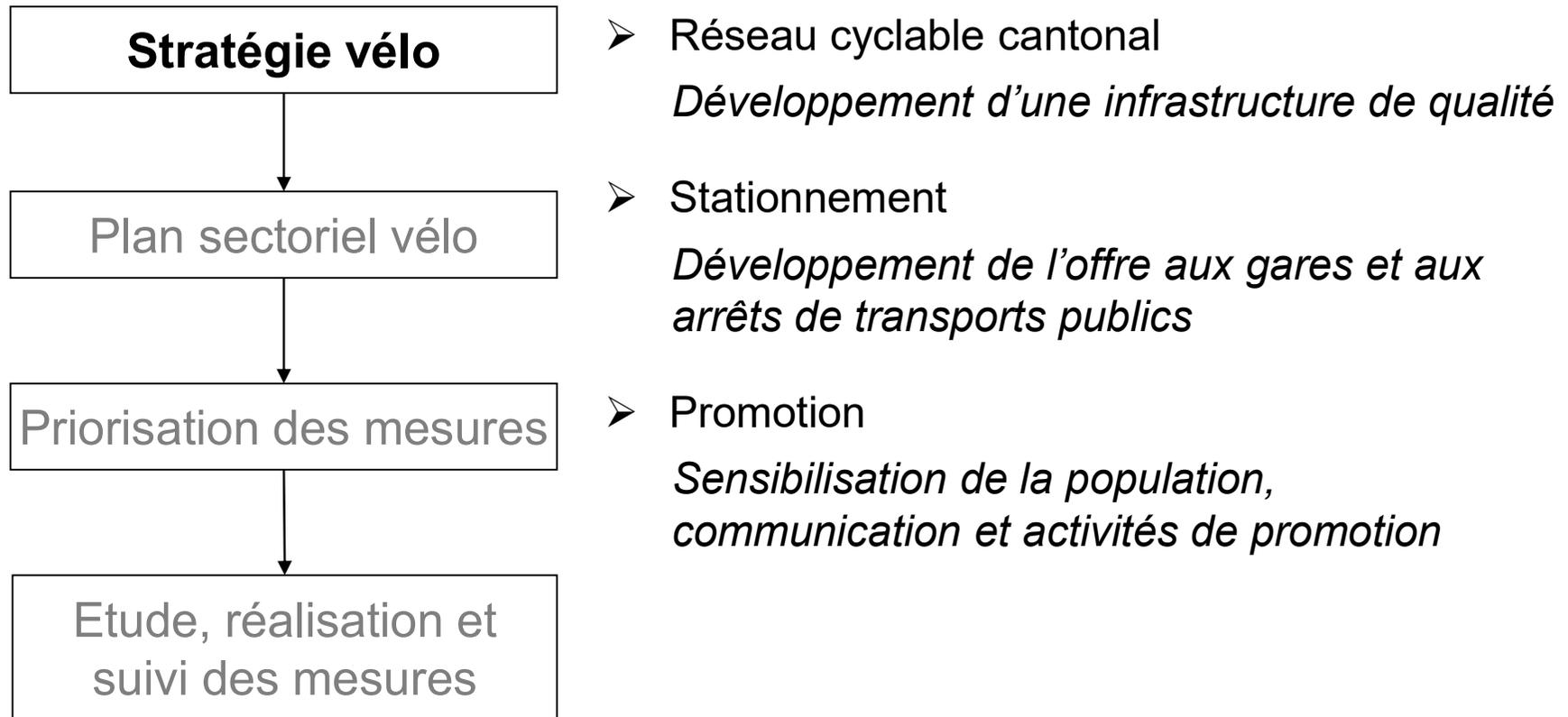
1. Plan sectoriel vélo

Etapes



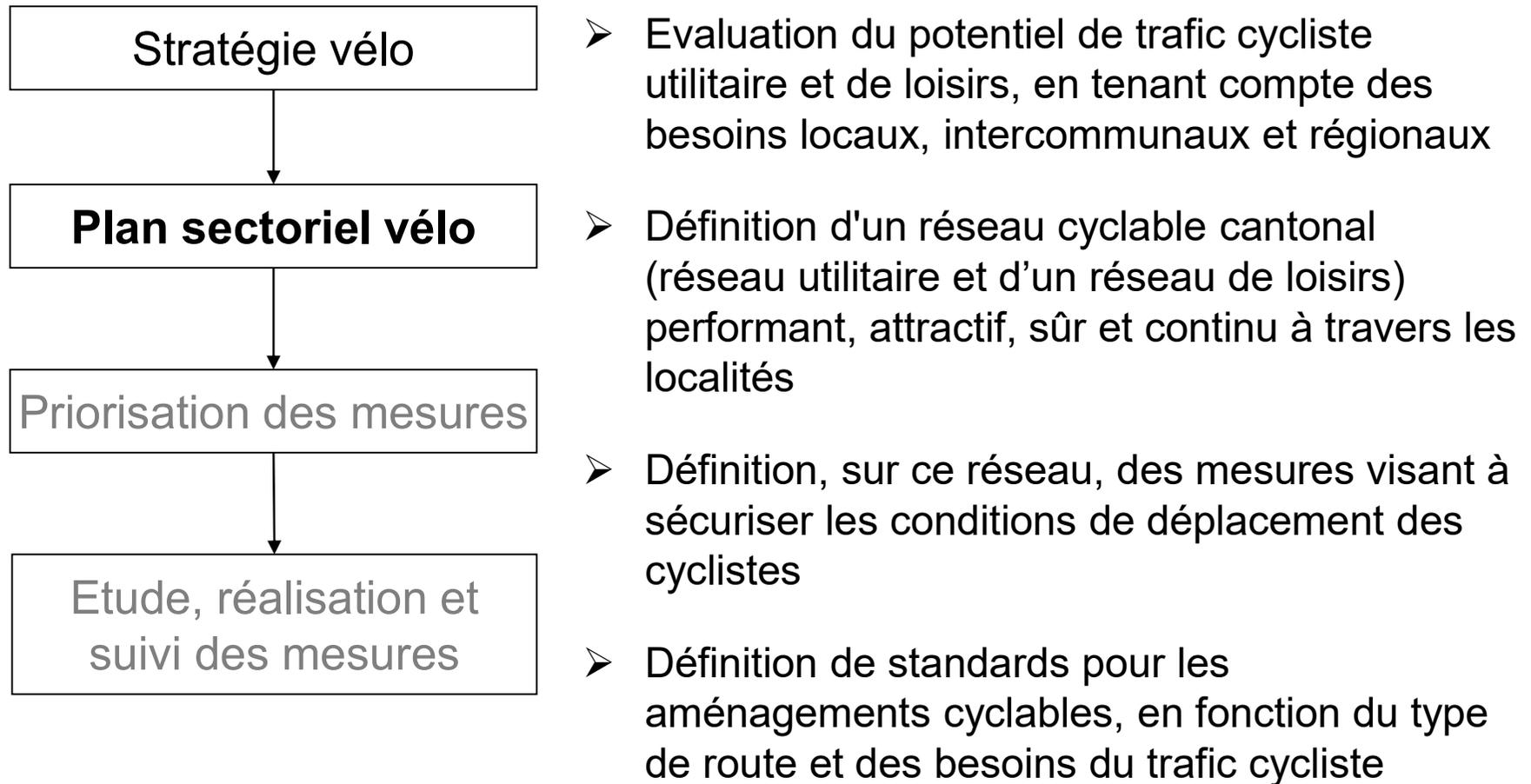
1. Plan sectoriel vélo

Etapes



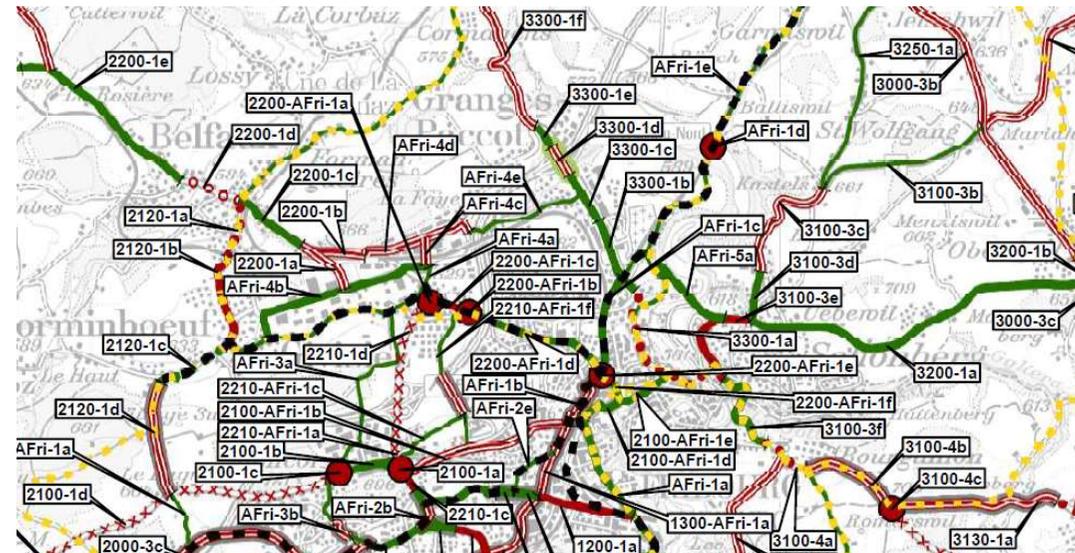
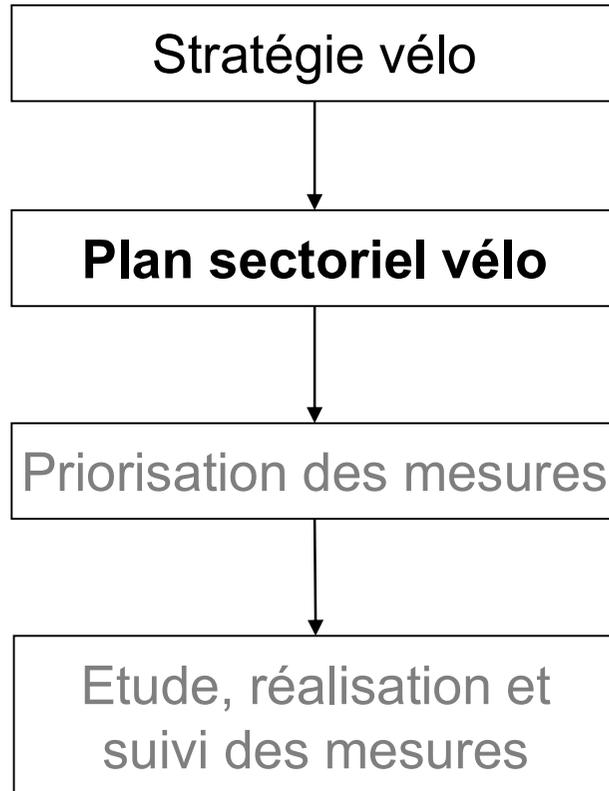
1. Plan sectoriel vélo

Etapes



1. Plan sectoriel vélo

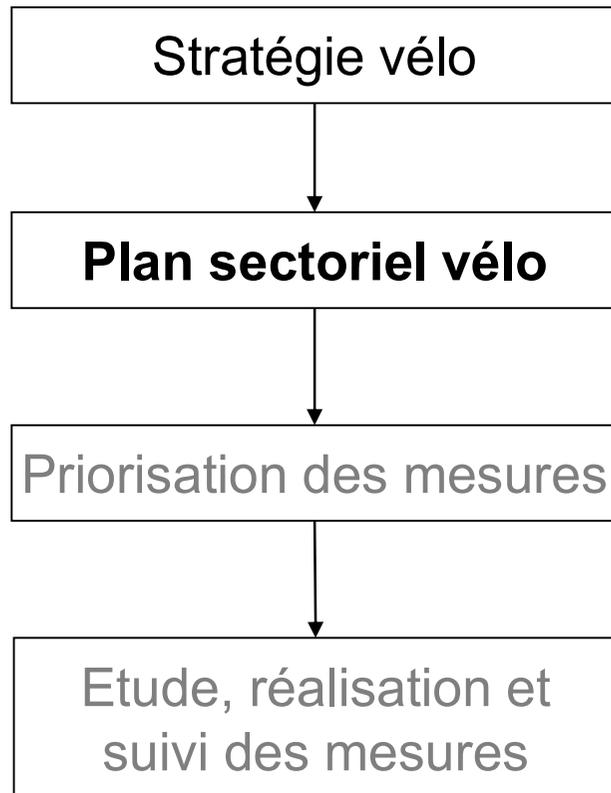
Etapes



Réseau cantonal utilitaire / Kantonales Alltagsvelonetz		
A1	— (thin green line)	Aucun aménagement spécifique nécessaire sauf nécessité locale particulière / Kein velospezifischer Massnahmenbedarf mit Ausnahme spezifischer lokaler Bedürfnisse
A2	— (thick green line)	Aménagements existants suffisants sauf nécessité locale particulière / Realisierte Massnahmen mit Ausnahme spezifischer lokaler Bedürfnisse ausreichend
A3 (dotted green line)	Valtraloc réalisé / Valtraloc realisiert
B1	— (thick red line)	Aménagements réalisables dans les gabarit actuel de la voirie sauf nécessité locale particulière / Bauliche Massnahmen mit Ausnahme spezifischer lokaler Bedürfnisse innerhalb des bestehenden Querschnittes realisierbar
B2	== (double red line)	Aménagements nécessitant a priori un élargissement de la voirie ou une piste cyclable / Massnahmen, welche voraussichtlich einen Ausbau des bestehenden Profils oder einen separaten Radweg erfordern
B3 (dotted red line)	Valtraloc à réaliser ou à renforcer / Valtraloc-Konzept erarbeiten oder nachbessern
B4	● (red circle)	Aménagements ponctuels / Punktuelle bauliche Massnahmen
B5	○○○○○○ (open red circles)	Valtraloc en cours de réalisation ou partiellement réalisé / Valtraloc in Realisierung oder teilweise realisiert
B6	xxxxxxx (red crosses)	Itinéraire à reporter sur un itinéraire alternatif / Umlegung auf Alternativroute
Réseau cantonal de cyclotourisme (sans VTT) / Kantonales Freizeitvelonetz (ohne Mountainbike)		
C1 (dotted yellow line)	Itinéraires nationaux et régionaux de cyclotourisme SuisseMobile / Nationale und regionale Velowanderrouuten SchweizMobil
C2	— (thick blue line)	Aménagements longitudinaux / Massnahmen entlang der Strecke
C3	● (blue circle)	Aménagements ponctuels / Punktuelle bauliche Massnahmen
C4	xxxxxxx (blue crosses)	Itinéraire à modifier / Anzupassende Route
 (dotted blue line)	Nouvel itinéraire envisagé, à coordonner avec SuisseMobile / Mit SchweizMobil Vorschlag für neue Route

1. Plan sectoriel vélo

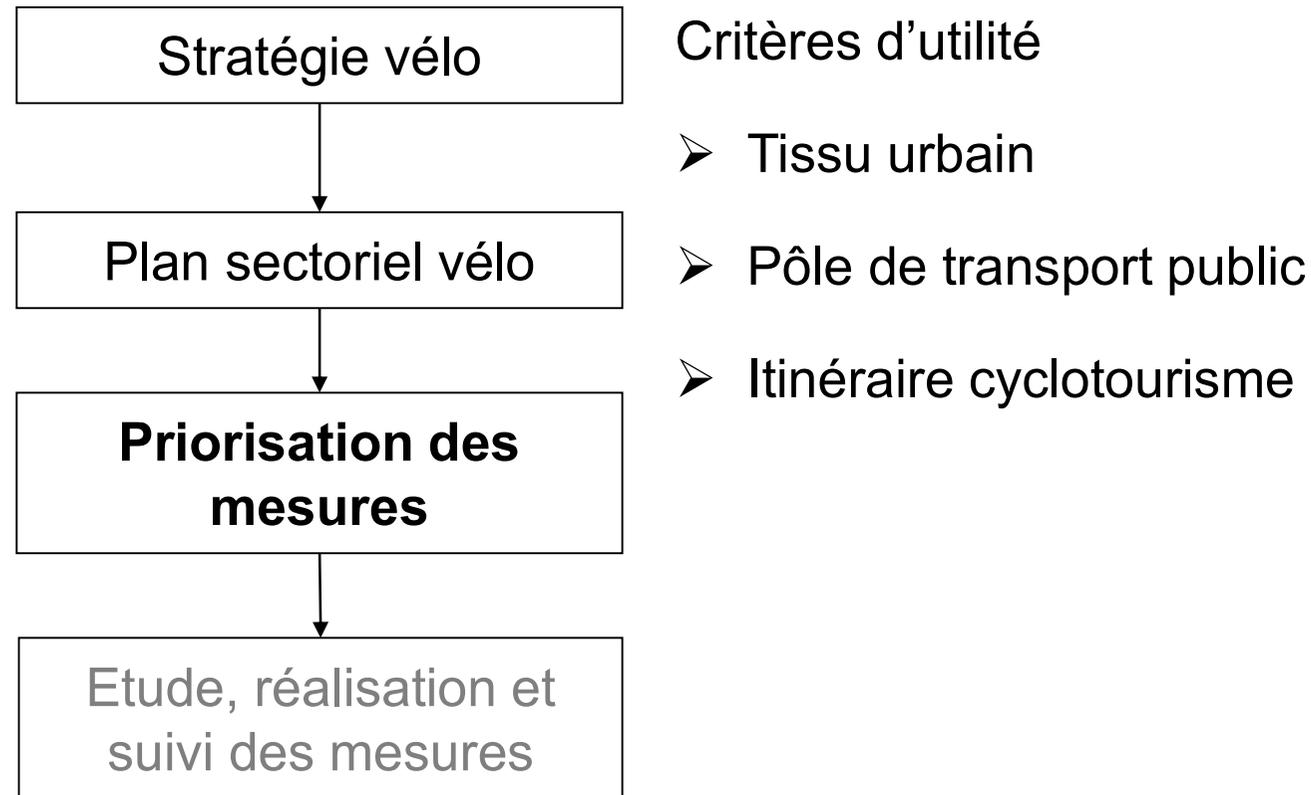
Etapes



- Réseau cantonal cyclable utilitaire :
710 km (550 km RC et 160 km RCom)
325 km nécessite des mesures constructives
268 mesures pour 150 mios

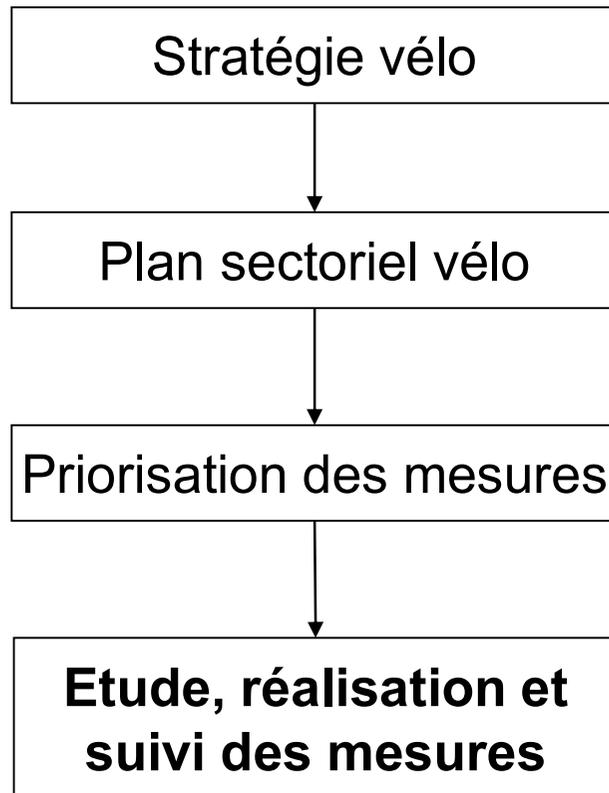
1. Plan sectoriel vélo

Etapes



1. Plan sectoriel vélo

— Etapes



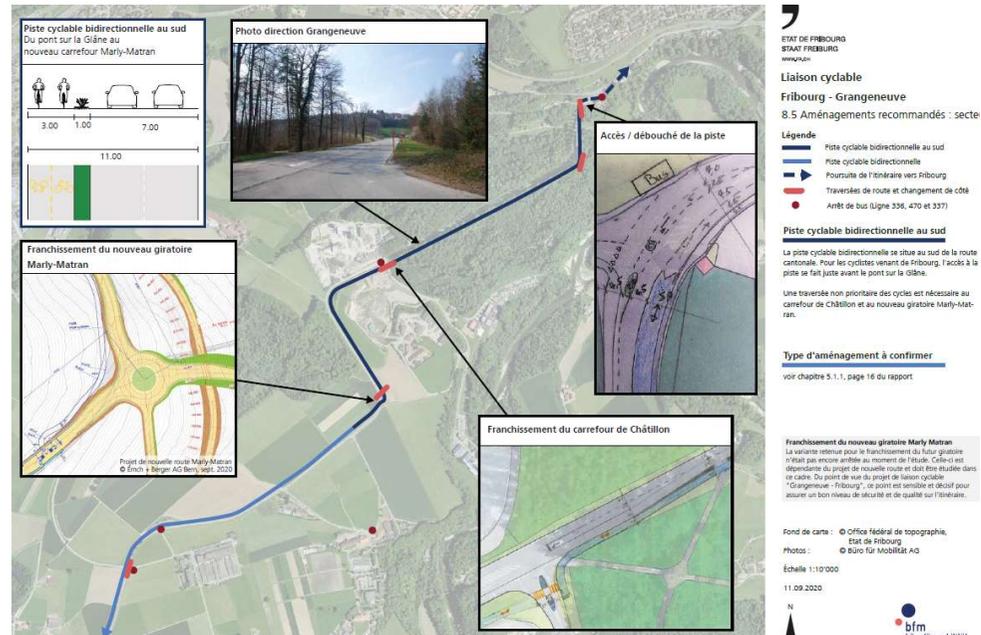

 ETAT DE FRIBOURG
 STAAT FREIBURG

Service de la mobilité SMO
 Amt für Mobilität MobA
 Grand-Rue 32, 1701 Fribourg
 T +41 26 304 14 33
 www.fr.ch/smo

Fribourg, le 30 avril 2020

Cahier des charges

Plan sectoriel Vélo – étude préliminaire



2. Team Vélo



Composition

- 1 personne du SMO
Planification
- 1 personne du SPC
Réalisation
- 1 personne externe
Expertise externe

2. Team Vélo

Stationnement

- Maillon essentiel dans la promotion du vélo au quotidien
- Elaboration d'une fiche de standards de qualité
 - Synthèse des normes VSS et du plan sectoriel des parcs-relais:
 - Recommandations pour la planification et l'exploitation des places de stationnement vélo
 - S'adresse aux autorités communales et entreprises de transports publics.

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG
Service de la mobilité SMO
Amt für Mobilität MoBA

Places de stationnement vélos aux gares - Standards de qualité

Les places de stationnement constituent un maillon essentiel dans la promotion du vélo au quotidien. Des installations de stationnement de qualité encouragent notamment les déplacements pendulaires à vélo en direction de la gare. Synthétisées dans cette fiche, les normes VSS et le plan sectoriel des parcs-relais donnent des recommandations pour la planification et l'exploitation des places de stationnement vélo. Cette fiche de recommandation s'adresse à la fois aux autorités communales et entreprises de transports publics.

Dimensionnement

La norme VSS SN 640 065 indique la méthode de dimensionnement du nombre de places nécessaires, en se basant sur le nombre de voyageurs en départ de la gare. Une première estimation du nombre de places à maintenir ou créer à chaque gare fribourgeoise se trouve dans l'étude des parcs-relais.

Emplacement

- Aux gares ferroviaires, il est préférable de recourir à des installations :
- > multiples, si possible situées sur chacun des accès à la gare ;
 - > proches des quais (éloignement maximum : 100 m.) ;
 - > dont l'emplacement est avantageux par rapport aux places pour deux-roues motorisés et voitures ;
 - > si possible en surface ;
 - > visibles depuis le domaine public, ou bien signalisées ;



Vélos stationnés en extérieur de gare | Münchenwiler-Courpreux
Source : Bure de Mobilité SA



Projet de stationnement de vélos ferroviaire | Moutier/Morat
Source : Bure de Mobilité SA

Type d'installation

Les infrastructures ouvertes sont privilégiées. Pour augmenter le niveau de sécurité, 20% des places peuvent être proposés dans des boîtes à vélo verrouillables. Dans certaines gares, la création de petites velostations peut être également pertinent et judicieuse.



Boîte à vélos verrouillable | Ecléppe
Source : Bure de Mobilité SA



Vélos stationnés dans une boîte à vélos verrouillable | Martigny
Source : Ville de Martigny

Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions DAEC
Raumplanungs-, Umwelt- und Baudirektion RUBD

2. Team Vélo

Promotion du vélo

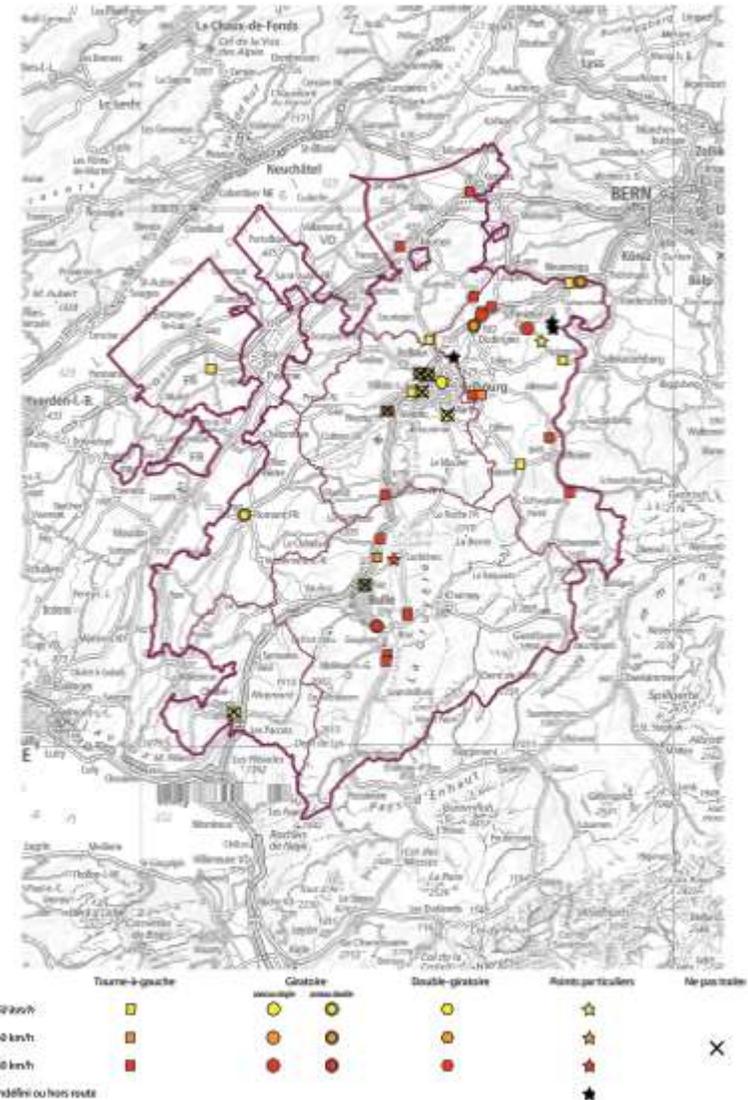
- Atelier participatif avec divers acteurs de domaine de la mobilité (service cantonaux, régions, transports publics, associations)
- Élaboration d'un plan d'action
- Quelques principes directeurs :
 - Construire sur l'existant: valoriser, renforcer
 - Communiquer
 - Chercher les synergies
- 2021: Soutien, par la biais du Plan Climat cantonal, de 3 activités vélo (cours enfant-parents de Pro Velo, cours de conduite e-bike du TCS, balades vélo accompagnée de Pro Senectute)

2. Team Vélo



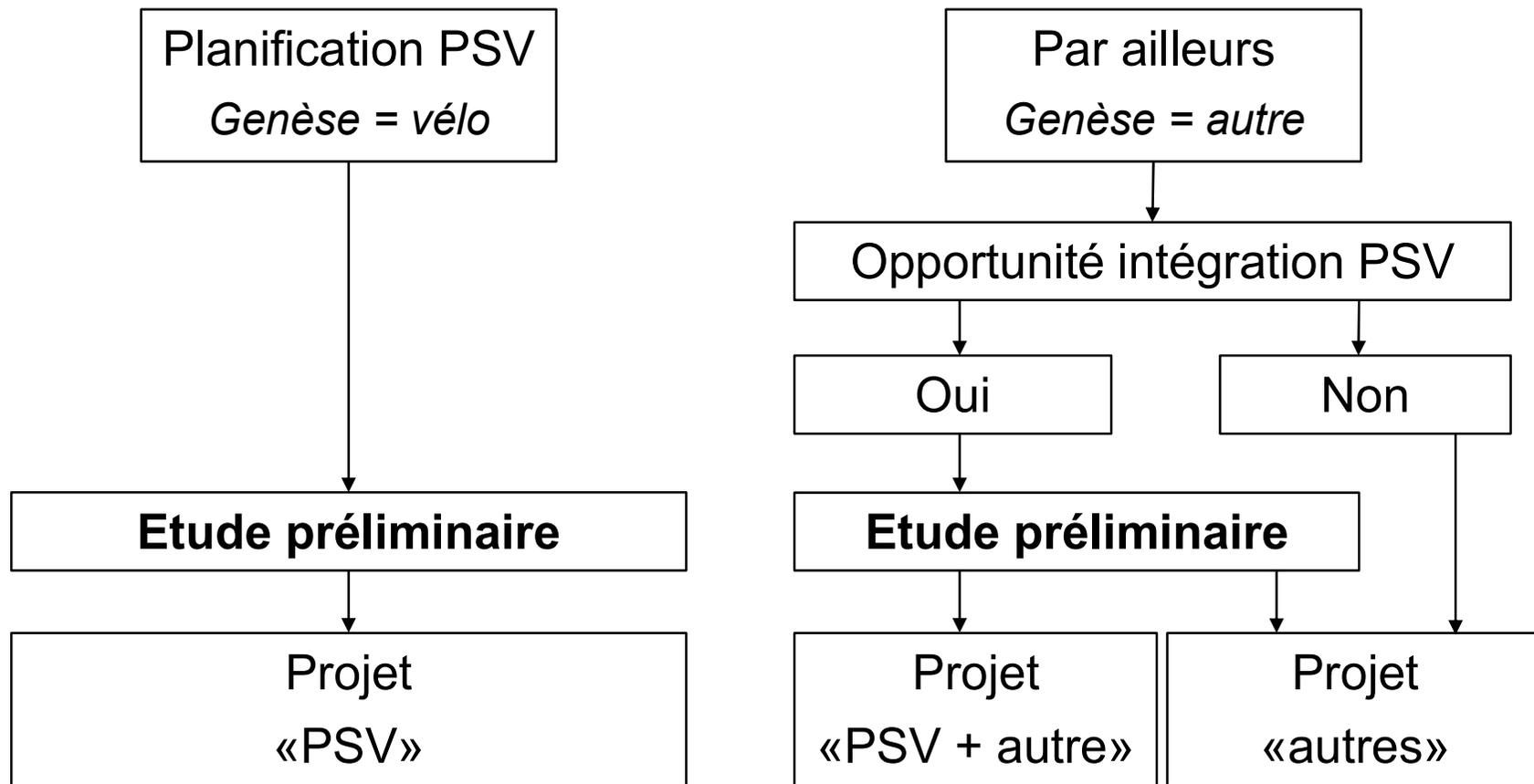
Plan de relance Covid

- Mise en œuvre rapide
Analyse des mesures ponctuelles du PSV en vue d'une réalisation rapide
- Concours d'idées
Idées innovantes, audacieuses ciblant avant tout la pratique du vélo à des fins de loisirs



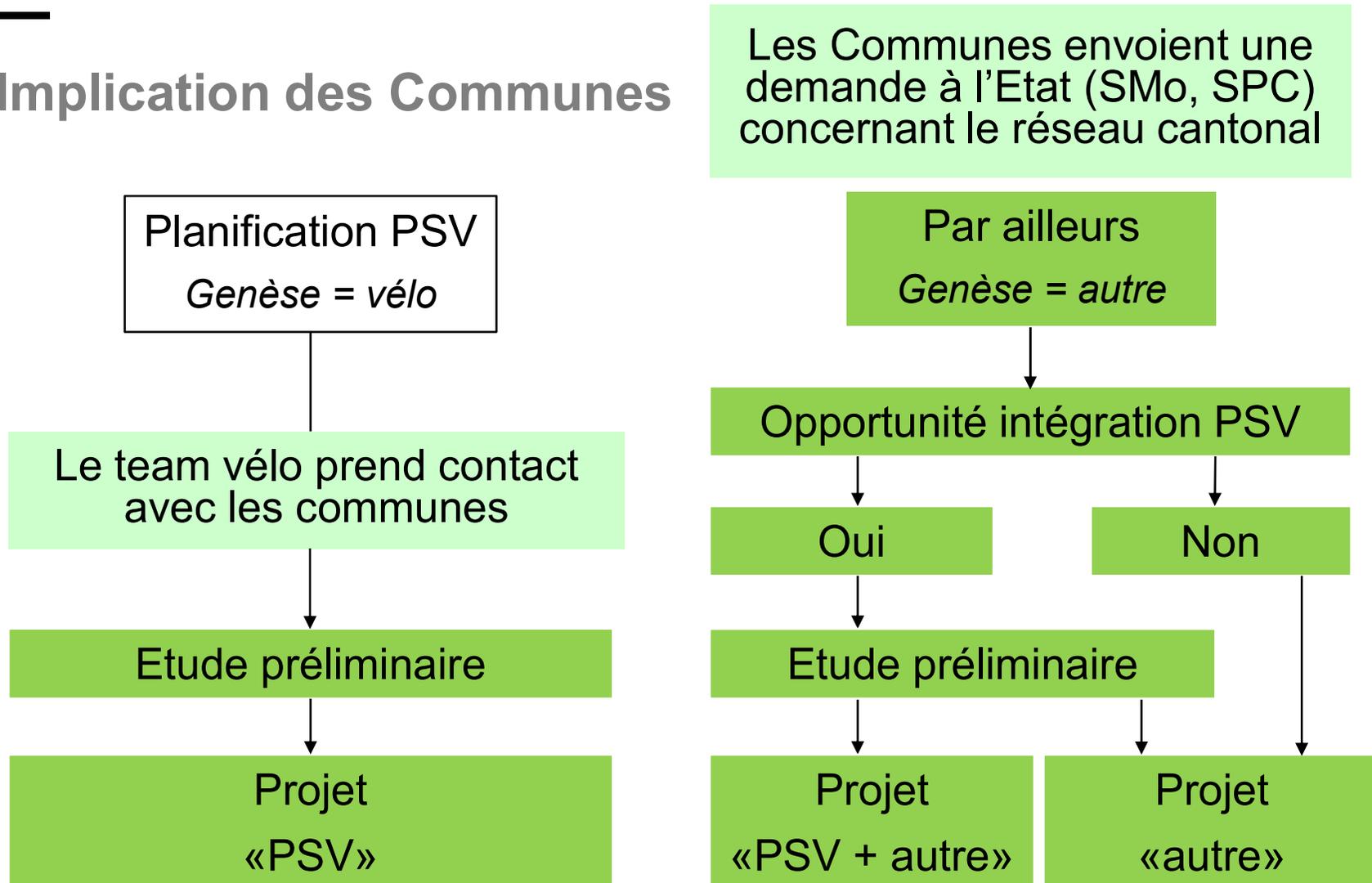
3. Mise en œuvre des mesures du PSV

Démarche



3. Mise en œuvre des mesures du PSV

Implication des Communes

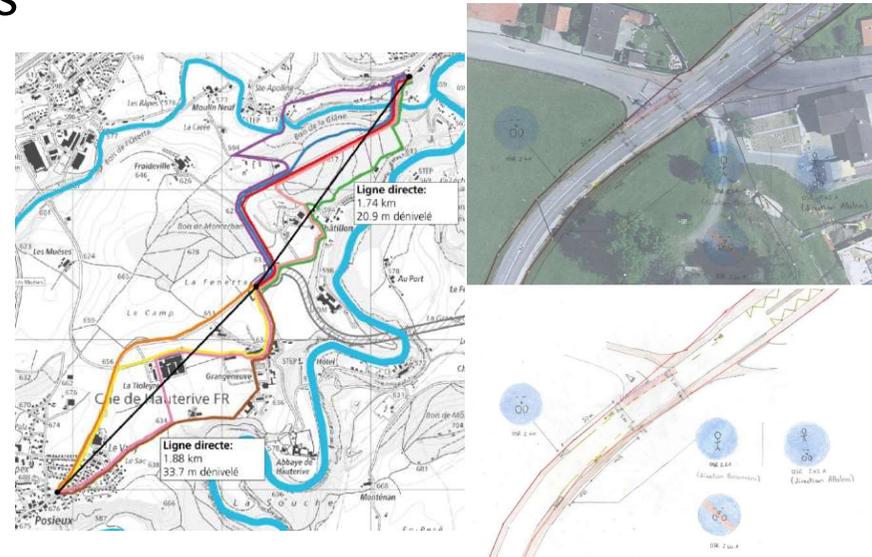


3. Mise en œuvre des mesures du PSV

Etude préliminaire

- Définition d'un concept
 - Cahier des charges type*
 - Diagnostic de l'état existant*
 - (contrainte, enjeux, non-conformité)*
 - Identification et quantification des usagers*
 - Etude de variantes*
 - Vérification de la faisabilité*
 - Rapport technique*
- Durée 6 mois
- Financée par l'Etat

Vac.	Profil-types	Respect des gabarits	Insertion dans le DP	Infrastructures nécessaires	Exigences PSV	Recommandation		
					Sécurité	Attractivité	Confort	
E0								
.1		✓	✓	✓	Elargissement de la chaussée	⊕	⊕	➔ Possible
.2a		✓	✗	✗	Elargissement de la chaussée, partiellement sur domaine privé	⊕	⊕	➔ Possible, mais nécessite une emprise sur le domaine privé
.2b		✓	✓	✓	Elargissement de la chaussée	⊕	⊕	✗ Non recommandé, pas d'aménagement cyclable à la descente
.3		✓	✓	✓	Elargissement de la chaussée	⊕	⊕	✗ Non recommandé, nécessite une traversée de la RC pour s'insérer sur la piste
.4		✓	✓	✓	Elargissement de la chaussée	⊕	⊕	✗ Non recommandé, pas d'aménagement cyclable à la descente, cheminement piéton au Nord de la chaussée pas nécessaire



3. Mise en œuvre des mesures du PSV

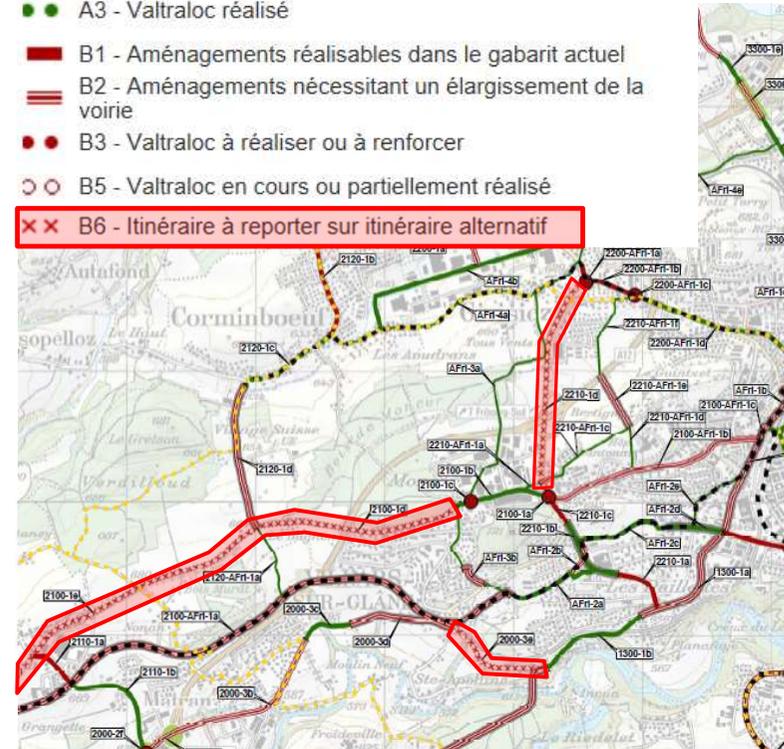
Itinéraire alternatif sur route communale

L'itinéraire cyclable cantonal est reporté sur une route communale lorsque :

- Les aménagements sur l'axe cantonal s'avèrent techniquement difficiles ou très coûteux
- Une alternative ne nécessitant peu ou pas d'aménagement existe
- Cette alternative n'impose ni détour ni dénivelé supplémentaire prohibitifs, et ne péjore pas l'accessibilité d'un pôle générateur

Aménagements longitudinaux

- A1 - Aucun aménagement spécifique nécessaire
- A2 - Aménagements existants suffisants
- A3 - Valtraloc réalisé
- B1 - Aménagements réalisables dans le gabarit actuel
- ▬ B2 - Aménagements nécessitant un élargissement de la voirie
- B3 - Valtraloc à réaliser ou à renforcer
- B5 - Valtraloc en cours ou partiellement réalisé
- ✕✕ B6 - Itinéraire à reporter sur itinéraire alternatif



Merci de votre attention